

L'ÉTUDE : Réflexions d'un « article 33 »

Article 33 :

Un étudiant qui ne réussit pas plus de la moitié des cours auxquels il s'était inscrit doit être autorisé par le collège pour s'inscrire à la session suivante. (Règlement sur le régime pédagogique du collégial)

Jean-Pierre Goulet

Consultant
en développement pédagogique

J'aime beaucoup lire *Pédagogie collégiale*^{*}, je trouve fort pertinentes les questions qu'on y soulève et les réponses que, souvent, on apporte à ces questions. Ainsi, dans le dernier numéro, les articles d'Antoine Prost, de Denise Barbeau et de Michel Saint-Onge m'ont amené à réfléchir sur la place de l'étude dans l'enseignement en me faisant revenir sur la façon dont j'enseignais et sur ma tentative récente de retour aux études collégiales.

Septembre 1969...

J'ai enseigné l'anthropologie pendant dix-sept ans au niveau collégial. Au début de ma carrière, j'ai fait comme bien d'autres à l'époque, et comme on le fait sans doute encore aujourd'hui : j'ai pris certains de mes professeurs (plusieurs en fait) comme modèles d'enseignants et je me suis pris moi-même comme modèle d'étudiant. À l'époque du collège classique, mes maîtres me nourrissaient abondamment et j'absorbais avec plaisir ce qu'ils me donnaient ; je n'étais pas boulimique mais j'avais bel appétit. Fort de cette expérience et d'un diplôme dans ma discipline, faute d'une formation en psychopédagogie, je me suis mis à enseigner comme mes maîtres – l'enseignement magistral occupait alors la plus grande partie de mes heures de cours – en me disant que, pour apprendre, les étudiants n'avaient qu'à faire ce que j'avais fait : étudier. Je me le disais mais je le disais aussi à mes étudiants. Que de beaux discours ils ont entendu sur l'importance de l'étude, voie royale de l'autonomie intellectuelle. Que de beaux textes ils ont eu à lire pour compléter l'information que je

* L'auteur est rédacteur en chef de *Pédagogie collégiale*.

livrais en classe avec un plaisir non dissimulé. Oh, je me suis rendu compte assez tôt que j'allais un peu à contre-courant, et par la suite, que j'allais de plus en plus à contre-courant au fur et à mesure que j'avançais dans ma carrière – c'est peut-être pour cela qu'on m'a toujours considéré comme un professeur exigeant – mais j'ai persisté jusqu'à la fin.

Avec le recul cependant, je ne suis pas certain d'avoir convaincu beaucoup d'adolescents que l'étude était si importante. Je pense plutôt que ceux qui, au départ, croyaient à l'importance de l'étude étudiaient, quant aux autres... ils réussissaient quand même le cours, pour la grande majorité du moins...

Novembre 1988...

J'ai été confronté à une situation d'étude fort différente lorsqu'il y a trois ans, j'ai entrepris d'apprendre le piano, à partir de peu il faut le dire : je ne savais pas lire la musique, je n'avais pas de notions théoriques et je n'avais jamais touché à un piano, sinon pour épousseter celui qui trônait dans le salon quand j'étais jeune.

Après deux ans de leçons privées, suivies plus ou moins assidûment, j'ai décidé de m'inscrire à deux cours du programme collégial de musique à l'enseignement régulier : *Piano, instrument second* et *Formation auditive* (solfège, analyse, dictée). Après des débuts prometteurs, j'ai commencé à éprouver des difficultés certaines au point que j'ai dû abandonner mes deux cours, malheureusement après la date officielle d'abandon de cours ; ce qui, soit dit en passant, fait de *Pédagogie collégiale* probablement la seule revue dont le rédacteur en chef est un « article 33 ».

L'échec n'a pas été trop douloureux. J'ai alors considéré qu'il n'était dû qu'à moi-même, que si j'avais procédé autrement, j'aurais pu réussir le cours et que mes

notes faibles ne mettaient nullement en doute mes capacités d'apprendre. J'ai appris, dans le dernier numéro de *Pédagogie collégiale*, que j'avais fait une attribution causale interne, modifiable, contrôlable et spécifique. De façon plus prosaïque, j'ai conclu que la seule raison de mon échec était... le manque d'étude.

Car voilà, je m'étais inscrit à des cours où l'étude n'était pas optionnelle. Je prends l'exemple du cours de *Piano, instrument second*. Durant une heure par semaine, la professeure nous expliquait les éléments théoriques et techniques de la leçon et, en nous faisant pratiquer un peu, vérifiait si nous avions bien compris. La balle était alors dans notre camp. Le plan de cours, un modèle du genre, précisait, pour chaque semaine, le contenu et les objectifs spécifiques ainsi que les exercices à faire. De plus, la professeure donnait des indications sur la façon de structurer le temps de pratique et sur l'attitude à adopter face aux exercices ; elle suggérait aussi des trucs pour vaincre les difficultés qu'on risquait de rencontrer. Au début de chaque cours il y avait vérification du travail accompli durant la semaine avec, si nécessaire, corrections et prescriptions pour ceux qui n'avaient pas atteint les objectifs. J'ai constaté que mes confrères et mes consœurs (de vingt-cinq ans mes cadets) se prêtaient de bonne grâce à cette évaluation, même si elle n'était pas notée, et qu'ils travaillaient assidûment. D'ailleurs, bien audacieux celui qui aurait cru pouvoir suivre le reste du cours sans avoir étudié durant la semaine... et bien téméraire celui qui se serait contenté d'étudier la veille de l'examen.

Novembre 1991...

Quand, à la lumière de cette expérience je reviens sur mon enseignement, je ne conclus pas que j'ai mal enseigné. Je constate toutefois que les consignes d'étude que je donnais étaient vagues (« revoyez vos notes de cours, lisez tel texte... »), que les

textes à lire ou les travaux à faire ne collaient pas toujours d'assez près aux objectifs d'apprentissage et que, somme toute, les étudiants pouvaient s'en tirer en « suivant » pendant les cours et en étudiant la veille de l'examen. Certains ont sûrement appris beaucoup mais j'ai l'impression que pour d'autres il y a eu un manque à apprendre, et qu'ils constituaient la majorité.

Et je pense ne pas être le seul à avoir cette impression. Je ne suis pas de ceux qui croient et disent que les étudiants du collégial n'apprennent plus rien, mais il me semble qu'avec la maturité qu'a atteint le réseau collégial dans son ensemble, et plus particulièrement les professeurs qui y enseignent, les étudiants pourraient apprendre plus et mieux. Or, on aura beau avoir les plus belles séquences de cours obligatoires, les plus beaux programmes d'études révisés, on aura beau faire des plans de cours selon les règles de l'art, structurer le contenu et les objectifs, varier les approches et les stratégies pédagogiques, porter la plus grande attention à la

relation maître-élève, et on pourrait poursuivre longtemps, il n'en demeure pas moins qu'à qualité d'enseignement égale, les étudiants apprendront moins, dans un cours dont la pondération est de 3-0-3 par exemple, s'ils consacrent quarante-cinq heures à leur apprentissage que s'ils y consacrent quatre-vingt-dix heures.

La revalorisation des études collégiales, notamment pour ce qui concerne le français, la philosophie et les sciences humaines, passe sûrement par l'étude. Amener les étudiants à étudier pour savoir, à découvrir le plaisir de savoir après avoir étudié. Et pour cela, les beaux discours, même prononcés avec la conviction la plus profonde ne suffisent pas, comme je l'ai constaté. Il faut que l'étude soit intégrée (« built in » diraient les Anglais). Il faut porter une attention particulière au troisième chiffre de la pondération : fixer des objectifs qui couvrent le total des heures que les étudiants devraient consacrer à leur apprentissage ; voir dans ce troisième chiffre, comme le dit Michel Saint-Onge, une période durant laquelle les apprentissages amorcés en

classe se poursuivent et, bien sûr, donner toutes les indications pour que ce temps soit utilisé efficacement. Et il faut aussi forcer à l'étude, vaincre une résistance bien naturelle en mettant les étudiants dans des situations où les faux-fuyants ne sont pas possibles ; faire en sorte qu'ils constatent, dans les faits, le lien entre l'étude et le succès, entre le manque d'étude et l'échec, et bien sûr, faut-il l'ajouter, ne pas tenter de rescaper coûte que coûte ceux qui persistent à ne pas étudier. Être exigeant en somme, non seulement pour le travail en classe mais aussi pour le travail à la maison et donner aux étudiants les moyens pour répondre à ces exigences.

C'est ce qu'a fait ma professeure de *Piano, instrument second*. Elle a bien fait son travail, je n'ai pas fait le mien, un point c'est tout. Mais l'échec n'est pas total : je prends toujours des leçons privées de piano... et j'étudie beaucoup plus. ▣